

E/ Rue des Corps de Garde.

La mise en œuvre ridiculement mal pensée de la « voie verte » qui provoque la dégradation de l'enrobé de la route suite aux passages de véhicules à moteur de la rue à travers les noues et sur la voie verte est apparemment dû au fait que le sous-traitant choisi par la mairie (Thierry Muller SAS, Ingénierie & travaux du paysage) n'avait plus assez de barrières en bois pour compléter le blocage du passage entre route et voie verte.

Véronique demande qui va payer pour la réfection de la route, nos impôts ou l'entreprise qui a effectué les travaux.

=> compléter le blocage complet de la voie verte sur toute sa longueur par des barrières en bois ne réglera pas le problème de la dégradation de l'enrobé qui continuera à se fendre par plaques au niveau des noues.

F/ Les cheminements, extrêmement boueux et transformés en marécage par temps de pluie, entre les tours des immeubles Ampère sont de la responsabilité d'Ophea.

=> comme le disait Dalila lors de la dernière réunion, il est difficilement compréhensible que l'enrobé de certains des cheminements ait été enlevé pour faciliter la pénétration de l'eau de pluie dans les sols alors que ces cheminements étroits sont entourés de larges espaces de gazon et de haies qui servent cette fonction.

Autres

- L'installation d'une caméra place de Wattwiller est prévue par la ville
- La direction des territoires n'a aucune information sur les projets de la ville autour des rues Guynemer et Corps des Gardes et n'est pas en mesure de nous dire quel service de la ville pourrait nous renseigner.
- On sait seulement que les aménagements rues Guynemer et Corps des Gardes (sens de circulation, pseudo trottoir, bandes cyclables) sont temporaires. Aucune information sur la durée de ce temporaire ni sur les projets à venir.
- Il semblerait que le centre de passage du permis de conduire envisage de déménager
- Catherine annonce qu'un étroit passage pour piétons entre Ampère et la rue de Rimbach va être bloqué par la copropriété concernée qui espère ainsi se protéger des dégradations commises sur les véhicules garés sur leur parking. Des voitures sont régulièrement brûlées sur le terrain de cette copro.

II Implication accrue des habitants Musau-Ampère

Constat : de nombreux habitants ne connaissent pas l'existence de la Poste/Conciergerie, du Centre Médico-Social. Les habitants sont souvent blasés, défaitistes et ont perdu tout espoir de voir des améliorations apportées à leur cadre de vie.

- Maxime suggère que d'autres assemblées de quartier se tiennent à l'École Ampère afin d'encourager plus d'habitants à venir et s'impliquer.
- **BESOINS** : installation d'un ou d'une orthophoniste dans les tours, ouverture d'une maison de santé.
- Pollutions industrielles : installer des capteurs dans le quartier. Atmos Grand-Est n'est pas enthousiaste à l'idée puisque : « il faudrait d'abord savoir quels polluants les industries émettent avant d'installer des capteurs ». Oui, oui,oui, c'est compliqué aussi.
- Une pétition papier est lancée pour la remise en état du trottoir desservant les habitations rue Ampère et la création d'un trottoir rue Guynemer à partir du croisement Musau/Ampère.

D'autres actions sont planifiées par l'atelier de quartier et le conseil citoyen.